

BILLY infos

CENTRE-VILLE LA MUTATION A COMMENCÉ

p.4



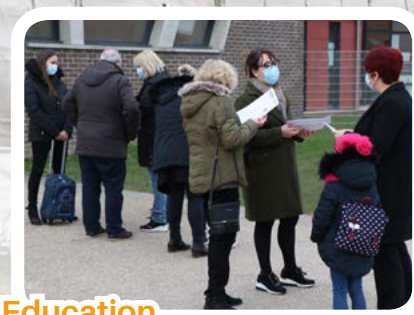
Colonies de vacances
Où envoyer vos enfants
en vacances cet été ?

p.6



Commémorations
Souvenir de la mine
et de la guerre d'Algérie

p.8



Education
La municipalité s'oppose
aux fermetures de classes

p.10

Ramassage des déchets verts

La collecte de déchets verts reprendra du 1^{er} avril au 30 septembre, le vendredi dès 13h30.

Elle se poursuivra du 1^{er} octobre au 30 novembre selon le calendrier suivant dès 13h :

- Les 11 et 25 octobre
- Les 8 et 22 novembre

Rappels :

→ Veuillez à ne pas surcharger vos contenants : 1m³ par collecte

→ Verdures : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes dans un contenant rigide ou sacs

→ Petits branchages : 1m20 maximum de long et 10 cm de diamètre, fagotés avec une ficelle.



Elections, inscrivez vous

Pour pouvoir voter lors des élections départementales et régionales des 13 et 20 juin 2021, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 mai 2021.

Veillez vous rapprocher de la mairie, rue Jean Jaurès, aux horaires d'ouverture.



Heure d'été

Le passage à l'heure d'été se déroulera dimanche 28 mars 2021 à 2 heures du matin.



HORAIRES D'ÉTÉ

Parc urbain du 1^{er} avril au 30 septembre de 10h à 11h45 et de 14h à 18h45. Fermeture le samedi après-midi

Cimetière du 1^{er} avril au 2 novembre, du lundi au dimanche de 8h à 19h

Inscriptions jusqu'au 6 avril sur le site



avec le code commune **CZVRVNT**

Permanence à la Maison de l'Enfant :

Contact : Catherine Hantute au 06 72 57 75 76

* Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Naissances

Nina Segard, le 01-02 à Arras ;
Mayrone Grimbert, le 04-02 à Lens ;
Mathilde Callin, le 04-02 à Lens ;
Elly Lambal, le 08-02 à Lens ;
Emma Senechal, le 10-02 à Lens ;
Faycel El Mouden, le 09-02 à Lens ;
Lénei Betrancourt, le 08-02 à Lens ;
Matteo Demeester, le 08-02 à Lens ;
Sylviana Kotowski, le 20-02 à Lens ;
Stefani Dragutinovic, le 20-02 à Lens ;
Hidaya Tiguiht, le 28-02 à Arras.

Décès

Alain Distribué, 66 ans ;
Christian Jolie, 70 ans ;
Lucina Zygariski ép. Biernat, 90 ans ;
Yvonne Carbonnier ép. Sagot, 95 ans ;
Wladislawa Wiktorski ép. Joachimiak, 91 ans ;
Casimir Joachimiak, 89 ans ;
Henri Iwanski, 91 ans ;
Jean-Pierre Rigal, 80 ans ;
Estelle Bertin, 89 ans ;
Agnès Trinez ép. Baranski, 88 ans ;
Jean-Louis Delinselle, 70 ans ;
Marie-Thérèse Dervaux ép. Salé, 91 ans.

Sommaire

• **P.4 et 5 : Rapport d'orientation budgétaire.**

• **P.6 et 7 : Colonies de vacances, cinq belles destinations.**

• **P.8 : Commémorations, souvenirs de la mine et de la guerre d'Algérie.**

• **P.9 : Droits de la femme, l'association « Femmes tout simplement » se mobilise.**

• **P.10 : Fermetures de classes, la municipalité s'oppose aux décisions gouvernementales. Les élèves se documentent à la médiathèque.**

• **P.11 : Mesures sanitaires : Bruno Troni s'adresse à Emmanuel Macron.**

• **P.12 : La municipalité propose des jobs d'été pour les jeunes billysiens.**



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Voilà maintenant un an que notre quotidien a été bouleversé par la pandémie mondiale liée à la COVID-19. Si son apparition nous a contraint à mettre notre vie en suspend les premières semaines, nous avons appris aujourd'hui à vivre avec au gré de sa propagation et des annonces gouvernementales.

Depuis le début, nous restons au plus proche de la population billysienne. Nous sommes à son écoute par le biais des permanences des élus mais aussi, lors d'événements divers. Nous avons mené des initiatives telles que des distributions de masques de protection, des aides aux courses pour les personnes les plus vulnérables et dernièrement, nous avons accompagné presque une centaine de seniors billysiens dans leurs démarches pour accéder à la vaccination.

Notre optimisme nous conduit à ne pas nous résigner et à poursuivre notre action à l'encontre des habitants les plus âgés comme les plus jeunes. C'est ainsi que nous maintenons plusieurs initiatives comme l'accueil de loisirs et les inscriptions pour les colonies de vacances de cet été.

Les grands projets figurant dans le rapport d'orientation budgétaire 2021 ne sont pas perturbés. Le réaménagement du Vieux-Billy se poursuit et devrait se terminer cette année. La réfection complète de l'église Saint Martin a quant à elle débuté au mois de mars pour une durée de trois mois.

C'est dans la poursuite des efforts de chacun que réside aussi l'endigement de l'épidémie. Ensemble, appliquons les gestes barrières avec notamment le port du masque tout en préservant l'environnement.



Votre Maire,
Bruno Troni

Billy-Infos
Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception graphique et impression :
Service communication

Budget communal

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

La ville de Billy-Montigny poursuit les investissements programmés sur plusieurs exercices budgétaires, tout en œuvrant à «l'amélioration du cadre de vie de ses habitants».

Le budget 2021 traduira à nouveau cette politique dynamique d'embellissement des quartiers et des équipements.

La mise en valeur de l'espace public



- La politique en faveur des élèves et des jeunes continuera à se développer : classes de neige, colonies de vacances, distribution des kits de fournitures scolaires à chaque élève à la rentrée des classes, distribution des dictionnaires aux élèves de CE2...

- Maintien du soutien à la vie associative.
- La municipalité poursuivra également son engagement en faveur des politiques sociales et de santé, notamment à travers l'action du CCAS mais également à travers les différentes actions menées dans le cadre des actions politiques de la ville

- Poursuite des travaux de réaménagements paysagers du parc urbain avec notamment de nouveaux jeux pour enfants.

- Dans la continuité des travaux de rénovation du Quartier du Vieux-Billy, les **rues Salengro, Parmentier, Danton, rue du Marais, les impasses Tréhou et Noé** seront réaménagées : effacement/enfouissement des réseaux, rénovation des voiries, aménagements paysagers.

- Poursuite de l'entretien des voiries et trottoirs communaux.

- Poursuite des travaux de rénovation de l'éclairage public dans diverses rues.

- Entretien régulier des bâtiments communaux en régie : écoles, salles de sport.

- Rénovation de la halle de tennis Jean Paindavaine.

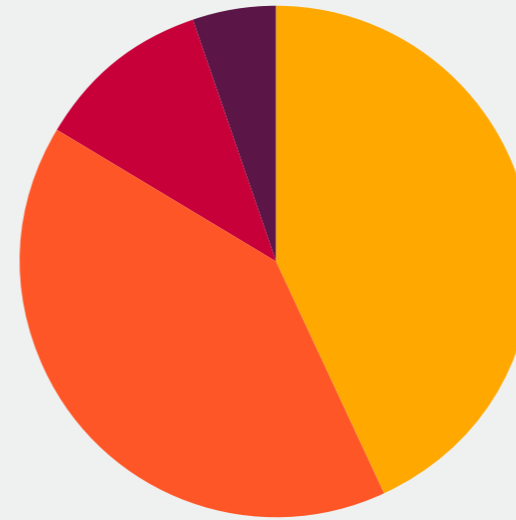
- Construction d'un centre aquatique

- Rénovation de l'église Saint.

- Rénovation de l'espace culturel Léo Ferré.

Le budget 2021 traduit les orientations présentées dans le document budgétaire. Ces investissements ne seront rendus possibles que par une recherche constante de financements auprès des différents partenaires financiers et par la maîtrise des dépenses de fonctionnement à travers des économies de gestion et la maîtrise de la masse salariale.

Plan de financement des grands projets d'investissement 2021



Aménagement de la voirie

Rues Parmentier et Du Marais	44 000 €
Rue Danton	536 500 €
Rue Salengro	471 000 €
Impasse Noé	80 000 €
Impasse Tréhou	95 000 €
Rénovation de l'éclairage public dans diverses rues communales	470 000 €

Salles de sports

La halle de tennis Paindavaine ..	500 000 €
Construction du centre aquatique	600 000 €
Acquisition de la parcelle et démolition de l'ancien magasin Lidl	430 000 €

Rénovation et entretien du bâti communal

Église Saint Martin	330 500 €
Espace culturel Léo Ferré	112 500 €

Acquisition de jeux pour enfants

Au parc urbain	120 000 €
Au Centre de loisirs	80 000 €

Des finances dans le vert !

La ville de Billy-Montigny montre, fin 2020, une **situation financière très satisfaisante**. La ville parvient en effet à dégager une **épargne brute de 2,9 M€**, qui représente près de **34% des recettes de fonctionnement**, soit un niveau très élevé par rapport aux villes comparables (moyenne à 15,1%).

Si les **charges générales ont enregistré sur la période récente 2017/2019 une légère hausse**, en moyenne annuelle de +0,6% (corrigées de l'année 2020 où elles marquent un

niveau exceptionnellement bas en raison des effets de la crise sanitaire), **elles ont montré toutefois une certaine volatilité ces récentes années, qu'il convient d'appréhender avec vigilance afin de s'assurer du moindre effet sur les ratios très satisfaisants de la commune.**

Cette épargne permet à la commune d'être très largement solvable (un peu moins de **2 ans de capacité de désendettement**), c'est-à-dire de couvrir largement les annuités de dettes à rembourser.

Une dynamique positive

Sur la période, la situation s'est même améliorée avec une **épargne brute qui passe de 2,6 M€ en 2017 à 2,9 M€ en 2020** du fait :

- d'abord de la **décélération de la masse salariale** sur la période récente 2017-2020, contribuant fondamentalement à la diminution des dépenses de fonctionnement.

- et d'une **dynamique particulièrement importante des dotations de péréquation** (recettes représentant plus de 27% des recettes de fonctionnement): augmentation importante des enveloppes de DSU et DSR profitant largement à la commune grâce à son positionnement dans le classement de chacune d'elle.

Quel avantages pour les ménages des billysiens ?

Cette situation a permis à la ville d'assumer une dépense d'équipement 2017/2020 25% à 30% plus élevée que la moyenne des villes comparables de la communauté d'agglomération Lens-Liévin tout en améliorant pour autant ses ratios financiers.

En 2021, **80% des locataires seront exonérés de la taxe d'habitation. Une baisse de 0,5% du taux de la taxe foncière sur le bâti a aussi été votée.** Le taux de TFPB (Taxe foncière sur les propriétés bâties) passera ainsi de 30,80% à 30,65%.

Colonies de vacances

Cinq destinations pour cet été

La municipalité propose cinq séjours en centres de vacances pour vos enfants pour cet été 2021. 55% du coût est pris en charge par la municipalité.

Pré-inscriptions en mairie, auprès de M.Lethien à partir du 15 avril.

La Plaine d'Aventure (6-13 ans)

La Plaine sur mer (Loire-Atlantique)

Municipalité : 466,95 €

Reste aux familles : 382,05 €

Du 17 au 30 Juillet et du 3 au 16 Août

La tenue de ces séjours d'été dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Le centre Nyoiseau est idéalement placé à 100 mètres de la plage surveillée de Cormier, nichée dans une anse protégée. La côte présente une alternance de criques rocheuses et de plages de sable fin. Les paysages somptueux de la côte de Jade offrent un dépaysement de qualité.



P'tits mousses (6-13 ans)

Notre Dame des Monts (Vendée)

Municipalité : 536,25 €

Reste aux familles : 438,75 €

Du 6 au 19 juillet et du 1^{er} au 14 août

Situé à 900m des plages de sable fin et à proximité immédiate des sentiers pédestres et pistes cyclables dans une forêt domaniale. Le centre dispose de trois salles d'activités et d'un terrain de jeu, le tout sécurisé et privé. De nombreuses activités sont aussi proposées en dehors du centre.

Pour plus d'informations, consultez le site de la ville (www.billy-montigny.fr)



Viva España (14-17 ans)

Costa Brava (Espagne)

Municipalité : 489,50 €

Reste aux familles : 400,50 €

Du 17 au 30 Juillet et du 1^{er} au 14 Août

Le camping se trouve à Gavà dans la province de Barcelone en Catalogne, au sud de la région du Baix Llobregat. La tranquillité prime dans cette station balnéaire qui se veut familiale et qui possède sa propre plage au bord de la Méditerranée. Son territoire est divisé entre la montagne et la côte, proposant ainsi un contraste de paysages attrayants.



Parole d'élue !



Fadila BRIKI, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, aux sports et à la santé

“ Malgré le contexte sanitaire difficile, la ville de Billy-Montigny a travaillé depuis plusieurs semaines sur la programmation et l'organisation des colonies de vacances pour cet été. Conscients des préoccupations des parents, nos choix des destinations ont été faits selon des critères comme le respect du protocole sanitaire en vigueur, la formation de l'équipe encadrante liée à la situation actuelle et une garantie de remboursement des sommes versées par les familles en cas d'annulation pour raison de pandémie.

Le contexte épidémique est marqué par des périodes de restrictions sanitaires avec l'arrêt de certaines activités scolaires et extra scolaires. Les enfants se sont sédentarisés et il était donc important pour nous de maintenir ces séjours d'été qui leur permettront de s'oxygéner, de se reconnecter avec les autres et de se ressourcer au contact de la nature.

Le bonheur simple et fondamental c'est d'être en contact avec la nature.”



CAP Med (14-17 ans)

Cap d'Ail (Alpes-Maritimes)

Municipalité : 610,50 €

Reste aux familles : 499,50 €

Du 18 au 30 Juillet et du 1^{er} au 13 Août

Le Cap d'Ail est une petite station balnéaire accolée à la principauté de Monaco et son quartier de Fontvieille. L'activité est concentrée autour de son petit port. Plusieurs sentiers permettent de rejoindre les différentes plages depuis la station. La plage Mala du Cap d'Ail est sans aucun doute l'une des plus belles plages de cette partie de la Côte d'Azur...un site hors du commun avec une grande falaise naturelle et des eaux turquoise.

Bella Italia (14-17 ans)

Pinarella di Cervia (Italie)

Municipalité : 585,75 €

Reste aux familles : 479,25 €

Du 17 au 30 Juillet et du 25 juillet au 10 Août

Le centre se trouve à Pinarella di Cervia dans la province de Ravenne dans la région Emilie-Romagne en Italie. Située sur les rives de l'Adriatique, la ville de Pinarella di Cervia forme la partie extrême sud du parc du delta du Po. C'est un des 9 ports importants de la riviera romagnole (territoire côtier de la région).



A LA MÉMOIRE DE LA MINE

10 mars 1906

Hommage aux 1099 mineurs

Le 10 mars 1906 est survenue la catastrophe minière dite « de Courrières ». Elle est la plus importante de l'Histoire en Europe. En faisant 1099 morts, dont 114 billysiens, elle a constitué une véritable tragédie qui a touché les puits de Méricourt (fosse 3), Sallaumines (fosse 4) et Billy-Montigny (fosse 2).

Ce n'est qu'après trois semaines de souffrances incroyables que treize rescapés sont remontés à la surface.

Afin de perpétuer le souvenir, Bruno Troni, maire, accompagné d'une délégation municipale, a déposé une gerbe sur la stèle des victimes du travail en hommage à ces valeureux mineurs qui ont perdu la vie à cause des méthodes employées par les « dignes » représentants du capitalisme.



L'association du 19 mars 1906, représentée par Otello Troni, a également commémoré cette tragédie comme à l'accoutumée.

La cérémonie s'est conclue au silo de Méricourt pour y déposer également une gerbe.

Fosse 10

121 ans déjà

Il y a 121 ans, la fosse 10 remontait symboliquement ses premières berlines de charbon. C'était le début de 53 années d'activité avec une pause lors de la Première Guerre mondiale. Mille mineurs en moyenne travaillaient au fond de cette fosse et environ 200 ouvriers au jour, sur le carreau.

Mercredi 10 février, la municipalité, représentée par Patrick Canivez, et les Amis de la Fosse 10 de Billy, présidés par Sébastien Glaubert, ont profité de cet anniversaire pour organiser un hommage aux mineurs billysiens au cimetière de la commune.

Gardons à l'esprit que la mine constitue un véritable symbole du Bassin Minier !



Association

Femmes tout simplement

A l'occasion de la journée des Droits de la Femme, l'association « Femmes tout simplement », a organisé une marche symbolique le dimanche 7 mars.

“Aider les femmes en difficultés quel que soit leur âge, leur origine, leur religion” tel est l'objectif de cette association créée il y a bientôt un an. Sa présidente, Dominique Faliva, précise : “ Nous avons pour mission de valoriser l'image de la femme et être à son écoute. Pour cela, nous avons d'ores et déjà engagé des actions dont cette marche, qui sera réitérée une fois par mois”.

Dans un premier temps, ces initiatives visent à financer la distribution de protections hygiéniques pour les collégiennes. “ C'est l'une des principales dépenses du collège David



Marcelle selon son principal, Joël Vidal. On pouvait donc agir concrètement. Madame Moreno, ministre déléguée à l'égalité hommes-femmes a annoncé que ces protections seront mises à disposition gratuitement aux étudiantes à partir de la rentrée de septembre 2021. Mais nous, nous militons pour que cela soit étendu aux lycéennes et aux collégiennes”.

« Femmes tout simplement » souhaite également s'associer à d'autres associations pour la mise

en place de projets . Par exemple, pour le projet « Octobre Rose », les actions seront élaborées en collaboration avec le club « De fil en aiguilles et aux fourneaux » .

L'association participera aussi au Forum des associations au mois de septembre et contribuera au projet politique ville à venir intitulé « Agir pour l'égalité ». L'association est ouverte à toutes mais aussi à tous. La cotisation annuelle s'élève à 12€.

Contact : femmesoutsimplement@yahoo.com

LE BUREAU

Présidente :

Dominique

Faliva

Vice-présidentes :

Gina Foulon

et Colette

Sesniak

Trésorière :

Nadine

Pecqueur

Secrétaire :

Anne-Marie

Lheureux

Conflit historique

Cessez-le-feu en Algérie



Vendredi 19 mars s'est déroulée, au monument aux morts rue Etienne Dolet, la commémoration du Cessez-le-feu en Algérie. La guerre qui a fait rage pendant une dizaine d'années dans ce pays, au Maroc et en Tunisie a engendré des milliers de morts et de blessés parmi les Algériens, les Français, les Harkis et les civils européens.

C'est à Evian-les-Bains, le 18 mars 1962, qu'ont été signés les accords entre le gouvernement français

et le gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA). Le cessez-le-feu fut proclamé le lendemain par le général Ailleret, commandant en chef des forces françaises stationnées sur le territoire algérien.

Après le dépôt de gerbe, Bruno Troni rappela, en quelques mots, l'histoire de cette guerre et remercia les porte-drapeaux et les gardes d'honneur de Lorette, toujours présents lors des manifestations patriotiques.



Un peu d'histoire !
Qui était Suzanne Lanoy ?

Une de nos écoles porte le nom de Suzanne Lanoy. Celui de René Lanoy a été donné à la place de la gare.

Suzanne Lanoy, de son nom de jeune fille Suzanne Julie Blin, est née le 8 juillet 1913 à Bully-les-Mines. Après de brillantes études à l'école normale d'institutrices d'Arras, elle obtiendra son concours de professorat d'histoire-géographie des Écoles normales en 1935.

En adhérant au Parti communiste en 1934, Suzanne mettra ses connaissances au service du mouvement ouvrier. En 1936, elle deviendra la secrétaire parlementaire du député mineur de Douai, Henri Martel.

A l'automne 1940, elle entreprend la réorganisation du Parti communiste clandestin du Douaisis et s'attachera particulièrement à constituer des comités de soutien qui deviendront par la suite l'Union des femmes françaises (UFF). Fin 1941-début 1942, elle se verra confier avec son époux René Lanoy l'implantation du journal « Front national » dans le Nord. A cette époque, le Front national (sans rapport avec l'ancien parti de Marine Le Pen) était un mouvement français de résistance à l'occupation allemande créé par le Parti communiste.

Après avoir donné naissance à son fils, elle ralentira ses activités et se consacrera à la propagande et à la rédaction de « La pensée française », journal destiné aux enseignants et aux intellectuels.

Malheureusement, les policiers allemands découvrent l'activité clandestine de René et procèdent à une perquisition de son domicile. Le lendemain, Suzanne est arrêtée par la Gestapo. Elle sera conduite au siège de la police allemande, le Sichertsdienst (service de sécurité SS), situé quai du Maréchal Foch à Douai, et y sera sauvagement torturée pendant cinq jours, alors qu'elle attend son deuxième enfant. Le soir du 6 mars 1944, Suzanne Lanoy succombera à ses blessures sans avoir livré de noms.

Mobilisation

Non aux fermetures de classes !

Les mardis 9 et 16 mars, les élus billysiens et des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont mené une action militante devant les écoles Suzanne Lanoy et Voltaire-Sévigné afin de protester contre les fermetures de classe annoncées par le gouvernement.



En 2017, le ministre de l'Éducation nationale, Blanquer, annonçait fièrement le dédoublement des classes de CP et CE1 " pour une entrée réussie dans les apprentissages ". Il affirmait, dans le même temps, vouloir " une école primaire qui ait les moyens d'être à la hauteur des enjeux ".

Les beaux discours se sont envolés et la réussite scolaire ne semble plus faire partie des priorités ! Reste aujourd'hui la logique purement comptable que le gouvernement persiste à appliquer même lorsqu'il s'agit de l'avenir de nos enfants. En effet, pas moins de 104 suppressions de classes ont été annoncées pour le Pas-de-Calais pour la rentrée 2021 dont 2 pour

notre commune (écoles Voltaire et Lanoy) qui est pourtant classée en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).

Une telle décision est un non-sens puisque qu'une fermeture de classe entraîne automatiquement une augmentation des élèves dans les autres, ce qui rend plus complexe le respect d'un protocole sanitaire strict.

En outre, malgré la bonne volonté des enseignants, la scolarité des

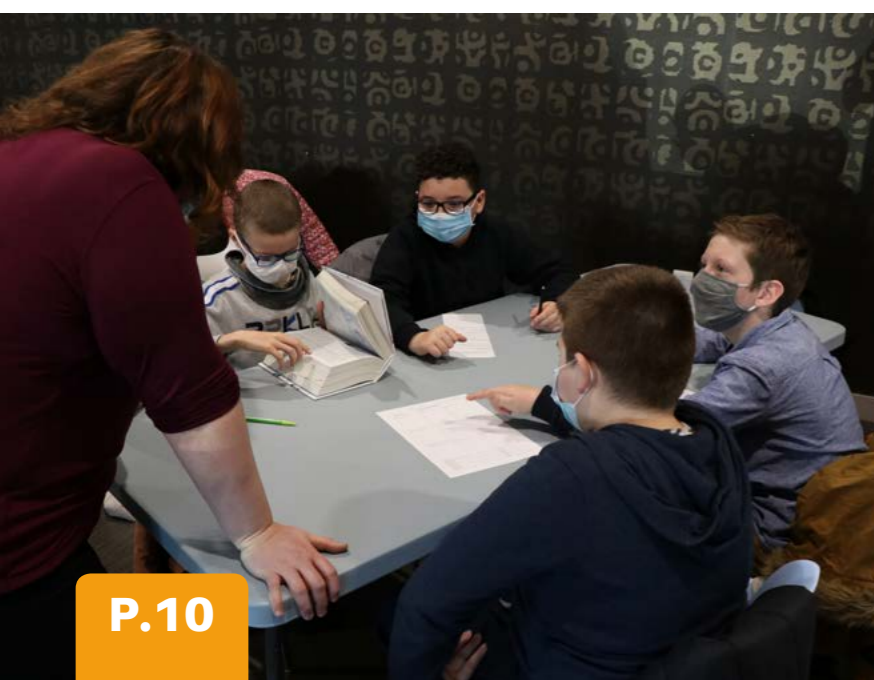
enfants a été mise à rude épreuve depuis l'apparition du virus de la Covid. Le maintien de ces classes permettrait, grâce à des effectifs moins nombreux, un apprentissage et un suivi plus individualisés, à même de participer à la lutte contre l'échec scolaire.

L'heure n'est pas à la suppression de classes mais, bien au contraire, à l'octroi de moyens qui soient en phase avec les priorités. La première d'entre elles est la réussite de nos enfants !

Rendez-vous sur le marché dimanche 28 mars pour signer la pétition et dire non aux fermetures de classes.

Ecoles

Les élèves se documentent à la médiathèque



Dès l'ouverture de la médiathèque, le besoin s'est fait ressentir d'aider les enfants à utiliser ses ressources lors de leurs recherches documentaires. Réaliser des exposés avec diaporamas ou affiches leur est de plus en plus demandé dès l'école primaire. Un partenariat s'est rapidement instauré avec les enseignants de CM1/CM2. Les professeurs attribuent un sujet d'exposé aux élèves. Lors de plusieurs séances en médiathèque et au cyberbase, ils apprennent à trouver les livres les plus pertinents dans les rayonnages, à y sélectionner les informations et les intégrer à un logiciel informatique, afin de le présenter à l'oral sur grand écran. Malgré le contexte actuel, en respectant les mesures sanitaires, ce projet peut être maintenu.

Lettre ouverte de Bruno Troni, maire de Billy-Montigny, adressée le 5 mars 2021 à Emmanuel Macron, président de la République.

Monsieur le Président de la République,

Une fois encore, l'incohérence triomphe !

Alors que plus d'une vingtaine de départements ont été placés sous surveillance renforcée au vu d'une circulation du virus qui s'est accélérée, seul le département du Pas-de-Calais sera soumis au confinement durant les quatre prochains week-ends.

La naïveté aurait sans doute pu me conduire à penser que le gouvernement, en adoptant cette décision, prend davantage à cœur la santé des habitants de notre territoire que celle des autres. Les constats récurrents quant à l'inertie de l'Etat devant la situation sanitaire qui se dégrade depuis plusieurs années, notamment dans l'agglomération Lens Liévin, me poussent pourtant à penser qu'une fois de plus notre département est méprisé. En effet, mortalité infantile, surmortalité, mortalité précoce... les chiffres attestent, en effet, d'une situation qui, bien avant l'apparition de la covid, était qualifiée de préoccupante. Et dire que malgré cela, votre gouvernement a poursuivi les fermetures de lits et de services, et qu'il a tergiversé durant plusieurs années concernant le financement du nouvel hôpital de Lens à la hauteur des enjeux de notre territoire... Et, comme si notre sentiment d'abandon, d'injustice, n'était pas encore suffisant, l'ARS a reconnu, fin février dernier, un retard dans la mise en place de la campagne vaccinale dans le Pas-de-Calais alors que vous considérez que cette protection est seule à même de nous sortir de l'ornière.

Le mépris affiché à l'égard de la population se double, par ailleurs, d'un mépris évident à l'égard des élus locaux. En effet, depuis le début de la crise sanitaire, nous avons dû nous accommoder de réglementations parfois difficilement compréhensibles, voire contradictoires. Depuis des mois, alors que vous-même et vos ministres brandissez l'étendard de la concertation, nous sommes tenus à l'écart des discussions qui conduisent pourtant à des mesures restrictives de liberté pour notre population. En effet, il semble que la réunion du mardi 3 mars avec le préfet du Pas-de-Calais ne se soit tenue qu'en présence de quelques élus locaux, choisis à partir de critères qui nous sont inconnus.

Nous avons bien sûr écouté avec une grande attention les propos du Premier ministre lors de sa conférence de presse hebdomadaire, égrenant les raisons « objectives » ayant poussé à arbitrer en faveur d'un confinement le week-end. Ne vous méprenez pas, nous ne sous-estimons nullement la gravité de la situation. Nous vous rappelons d'ailleurs que les élus locaux ont été en première ligne pour soulager au mieux notre population en souffrance, distribuant des masques, assurant une solidarité sans faille à l'égard des publics les plus fragiles, faisant office de relais en matière de communication sur les gestes barrières, organisant des tests... Nous ne souhaitons pas davantage céder à des polémiques politiciennes stériles alors que tant de besoins et d'incompréhensions s'expriment au sein de nos administrés.

La population de notre département, et notamment de notre bassin minier, a été maintes fois éprouvée. La cessation de l'exploitation houillère, le déclin de l'activité industrielle, nous ont laissés aux prises avec des reconversions difficiles pour lesquelles d'énormes efforts ont été consentis et lors desquelles l'Etat n'a pas souvent été au rendez-vous. Cette population, connue tout autant pour son courage que pour son grand cœur, a bien souvent dû relever la tête alors même que l'image du territoire où elle vit souffrait d'un déficit évident de reconnaissance, pour ne pas dire plus, et que les difficultés économiques et

sociales s'accumulaient. Mais ces hommes et ces femmes, au service desquels nous avons décidé de nous mettre en étant élus, sont aujourd'hui fatigués, épuisés mais aussi en colère.

Comment leur expliquer, en effet, qu'il est normal de s'entasser chaque jour dans les transports en commun pour aller travailler, qu'il est logique de laisser les écoles ouvertes, que, des mois durant, les hypermarchés ont pu voir s'agglutiner des clients mais qu'il est désormais obligatoire, dès le travail terminé, de se cloîtrer chez soi en évitant toute vie sociale comme s'ils étaient simplement des bêtes de somme dont l'unique raison d'être serait de permettre la poursuite de l'activité économique. Car avec un confinement le week-end, doublé d'un couvre-feu à 18h, l'expression « Métro-boulot-dodo » prend ici tout son sens.

Votre décision est d'autant plus incompréhensible que, malgré des chiffres tout aussi alarmants en PACA, en Seine-Saint-Denis ou encore dans le Nord, le Pas-de-Calais est le seul à subir cela. Si Madame la maire de Paris considère qu'un durcissement du confinement aurait été « dur », voire « inhumain » pour l'Ile-de-France, sachez, Monsieur le Président, qu'il l'est tout autant ici. Les conséquences psychologiques et économiques ne sont pas moindres qu'ailleurs. Le Pas-de-Calais serait-il considéré comme une terre d'expérimentation et ses habitants des cobayes que l'on scrutera attentivement pour examiner le degré d'efficacité de ce nouveau type de confinement ?

Vous le comprendrez, ou pas, mais nous sommes exaspérés par votre politique qui, au nom d'une différenciation des territoires qui semble être devenue votre marotte, conduit à des décisions du « deux poids, deux mesures » tout simplement intolérables.

Les habitants du Pas-de-Calais méritent le respect au même titre que ceux des autres départements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération mais aussi d'une certaine rancœur.





JOB D'ÉTÉ!

LA MUNICIPALITÉ RECRUTE!

Chaque année des jeunes billysiens ont la possibilité de travailler en tant qu'animateurs ou en qualité de services civiques dans notre commune. Cette année, la municipalité a décidé d'innover en leur proposant également l'opportunité de travailler, cet été, durant un mois aux côtés des agents de la collectivité des différents services.

Cette première expérience professionnelle les impliquera, en effet, dans l'activité de leur propre ville contre une rémunération qui leur permettra de financer une reprise d'études, un permis, un BAFA... Une bouffée d'oxygène bienvenue, particulièrement en ces temps difficiles. Cette plongée dans la vie active est aussi une bonne occasion de se découvrir une vocation, une utilité sociale, de prendre conscience de ses capacités ou encore d'élaborer un parcours professionnel.

Ces emplois s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans sans emploi ni formation. Tu es intéressé pour travailler en juillet ou en août ? Envoie dès maintenant ton CV et ta lettre de motivation en mairie (à l'attention de Monsieur le Maire de Billy-Montigny)